



**Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur**

**13 février 2020 à 20h00**

**Pierrefleur-Salle des maîtres**

**Parents :** Mmes Charollais, Gerber, et M. Tumminello

**Professionnels :** Mmes Turcotte, Schuler, Subilia et M. Nater

**Organisations :** Mmes Reynard Gaspoz et Dommen

**Autorités politiques :** -

**Excusés/absents :** Mmes Benitez Santoli, Vittoz, Radic, Kocher, Ott et MM. Fonte, Fracheboud

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 15 janvier 2020
3. Sorties scolaires
4. Organisation de la course aux œufs
5. Définition des groupes de travail : Récréations santé/3<sup>ème</sup> heure de gym
6. Décisions, suites à donner
7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction
8. Date et lieu de la prochaine séance : Lundi 23 mars 2020 à Pierrefleur
9. Divers et propositions individuelles
  - Coordonnées des membres
  - Demande des enseignantes de Pierrefleur : sorties scolaires
  - Invitation commission extra-parlementaire

**1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

La séance est ouverte et l'ordre du jour est adopté.

En préambule, M. Nater informe que dès 1 mars 2020, il sera officiellement le directeur de l'établissement de Pierrefleur.

**2. Adoption du PV du 15 janvier 2020**

Le PV du 15 janvier 2020 fait l'objet d'une correction : Mme Hornickel et M. Prahin ne font plus partie de la CET de Pierrefleur.

Puis, le PV est adopté à l'unanimité.



### 3. Sorties scolaires

Les parents se posent des questions quant aux nouvelles règles régissant les sorties scolaires et se demandent si les « petites » sorties dont ils participent à hauteur de quatre ou cinq francs pourraient faire l'objet d'une dérogation spéciale (par exemple, atelier bougies des Bergières), car ils trouvent dommage que les élèves ne puissent pas profiter des activités hors catalogue de la Ville.

M. Nater retrace l'historique de cette jurisprudence. Suite à un litige juridique entre parents et école dans le canton de Thurgovie, le Tribunal Fédéral a rappelé le principe de gratuité des camps et des sorties.

Actuellement, dans le canton de Vaud, la participation des parents aux camps s'élève à maximum 16.- par jour (frais de repas). La Commune de Lausanne a la volonté de trouver une solution équitable et pérenne afin de ne pas pénaliser les élèves de sorties.

La CET propose qu'une demande soit relayée à la Ville afin qu'elle informe tous les parents des enfants scolarisés des nouvelles normes en vigueur concernant les sorties scolaires.

### 4. Organisation de la course aux œufs

La CET de Pierrefleur souhaite organiser une course aux œufs (bio) pour les parents de l'établissement de Pierrefleur avant Pâques. La date est fixée au mardi 7 avril de 18h à 19h devant l'église de St-Matthieu (APEMS Pierrefleur).

Un flyer avec un coupon d'inscription sera distribué via les enseignantes aux parents et sur celui-ci figurera « Idées et suggestions pour la CET ».

Trois coupons d'or seront tirés au sort à 19h00 et les gagnants se verront offrir un lapin en chocolat.

La CET offrira un apéro avec un stand boisson (jus de fruits) et un stand nourriture (dips de légumes). L'idée serait de s'approvisionner chez Terre Vaudoise.

Afin d'impliquer les parents dans les projets actuels de la CET (récré saine et 3<sup>ème</sup> heure de gym), deux grandes feuilles avec ces deux thèmes seront affichées et à leur disposition afin qu'ils puissent y inscrire leurs idées.

Il est également décidé de faire un poster de présentation de la CET à la main car l'actuel n'est plus à jour.

Enfin, la CET aura un badge plastique avec le logo de la CET afin d'être visible auprès des parents.

### 5. Définition des groupes de travail : Récréation santé / 3<sup>ème</sup> heure de gym

Ces deux points seront repris lors de la séance de la CET après Pâques ce qui permettra d'avoir les suggestions des parents faites lors de la course aux œufs.

Une précision est néanmoins apportée quant aux heures de gym. Celles-ci peuvent être complétées ou remplacées par des sorties. Celles-ci, si elles se situent dans les environs, peuvent se faire, selon la dynamique de la classe et l'appréciation de l'enseignant.e, sans accompagnant.e supplémentaire.

### 6. Décisions, suites à donner : Retour sur la réunion des présidents.e.s

Le PV de cette réunion sera diffusé avec le PV de cette présente séance. A noter que les enjeux soulevés ont concordé avec les questions que se posaient la CET.



**7. Admission(s) / démission(s) / changement(s) de fonction**

Mme Turcotte transmet qu'elle démissionnera de son rôle de secrétaire au mois de mai ainsi que la vice-présidente Mme Radic.

**8. Date et lieu de la prochaine séance**

Lundi 23 mars 2020 à Pierrefleur.

**9. Divers et propositions individuelles**

- **Coordonnées des membres** : chacun a complété le document
- **Demande des enseignantes de Pierrefleur : sorties scolaires** : point déjà abordé
- **Invitation à la Commission consultative extra-parlementaire de la petite enfance** : La CET a été invitée à cette assemblée. Mme Reynard Gaspoz qui s'y est déjà inscrite en tant que secrétaire de l'ARLAE (Association des responsables de lieux d'accueil pour écoliers) fera un retour aux membres de la CET lors de la prochaine séance soit le 23 mars 2020.

La séance est levée à 21h25.

Nicole REYANRD GASPOZ  
Représentante du quart organisations

Lausanne, le 14.02.2020

Lausanne, mai 2020/SEP+S/mtl

place Chauderon 9 case postale 5032 1002 Lausanne tél. 021 315 64 18 cet@lausanne.ch
--